

Belfius Invest Control



À l'échéance, vous avez droit au minimum au remboursement de votre capital et bénéficiez d'un rendement potentiel supplémentaire

Dépend de votre appétit de risque

■ Droit au remboursement du capital

Vous choisissez vous-même dans quelle mesure vous souhaitez le droit au remboursement du capital à l'échéance. Pour le 1^{er} versement, il est compris entre 100% et 110% des primes nettes versées. Pour les versements suivants, il s'élève à 100% de la prime nette versée. Le remboursement du capital a lieu en investissant une partie de la (des) prime(s) nette(s) versée(s) dans une assurance de la Branche 21 (Belfius Invest Fix).

Sur cette partie, vous recevez un **taux d'intérêt garanti (0,12%)**.

■ Rendement potentiel supplémentaire

Le solde de la (des) prime(s) nette(s) versée(s) est investi dans un ou plusieurs fonds de placement de votre choix, sous la forme d'une assurance de la Branche 23 (Belfius Invest Plus). Vous visez ainsi un **rendement supplémentaire élevé**. Ni le capital, ni le rendement ne sont garantis.

■ Pas de précompte mobilier¹

Vous ne payez pas de précompte mobilier, sauf en cas de retrait du contrat de la Branche 21 (Belfius Invest Fix) pendant les 8 premières années du contrat. En cas de retrait du contrat de la Branche 23 (Belfius Invest Plus), il n'y a **pas de précompte mobilier** à payer.

■ Flexibilité

Vous épargnez à votre rythme et déterminez quel montant vous versez. Le versement minimum est de 25 euros.

En fonction de l'évolution des conditions du marché, vous pouvez choisir d'autres fonds de placement. Quant aux gains éventuellement réalisés sur les fonds de placement de votre contrat de la Branche 23, vous pouvez les mettre à l'abri en les transférant dans le contrat de la Branche 21.

■ Protection de vos proches

Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaire(s) en cas de décès de l'assuré.

■ Caractéristiques

Frais d'entrée	Maximum: 2,50%.
Frais de sortie	5%, 4%, 3%, 2%, 1% selon que le rachat a lieu au cours de la 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e ou 5 ^e année du contrat. À partir de la 6 ^e année: 1%. Pendant les 12 mois qui précèdent la date de fin du contrat: pas de frais de sortie.
Frais de gestion	Contract Belfius Invest Fix: chaque mois, 0,01% sur la réserve acquise. Contract Belfius Invest Plus: maximum 0,02307%/semaine. Ces frais sont destinés à l'entreprise d'assurances. Ils sont inclus dans la valeur d'inventaire des fonds de placement.
Frais de rachat/reprise	Conformément aux dispositions de l'A.R. du 14 novembre 2003 relatif à l'activité d'assurance vie, une indemnité conjoncturelle de sortie peut être appliquée pour le contrat de la Branche 21 (Belfius Invest Fix) durant les 8 premières années du contrat. Cette indemnité peut être imputée en cas de rachat ou de transfert de la réserve.

¹ Le traitement fiscal dépend des conditions individuelles du preneur d'assurance et peut changer à l'avenir.

Belfius Banque SA, agent d'assurances (n° FSMA 19649 A) Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, IBAN BE23 0529 0064 6991, RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185.

Belfius Invest Control est constitué de deux produits d'assurance, Belfius Invest Fix et Belfius Invest Plus, commercialisés par Belfius Insurance SA, Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, RPM 0405 764 064, entreprise d'assurances de droit belge, agréée sous le n°37 afin d'exercer les activités «Vie».

Belfius Invest Fix est une assurance placement (Branche 21). Le rendement consiste en un taux d'intérêt garanti.

Belfius Invest Plus est une assurance-vie liée à des fonds de placement (Branche 23) sans protection du capital ou rendement garanti. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vous avez le choix entre 3 fonds: Belfius Life Bonds Long Term Euro (risicoklasse 4), Belfius Life Bonds Short Term Euro (risicoklasse 2), Belfius Life Bonds Corporate Euro (risicoklasse 3), Belfius Life Equities Europe Index (6), Belfius Life Equities USA Index (5), Belfius Life Values Defensive (risicoklasse 3), Belfius Life Values Low (risicoklasse 4), Belfius Life Values Medium (risicoklasse 4), Belfius Life Values High (risicoklasse 5), Belfius Life Values Dynamic (risicoklasse 5).

Les classes de risque sont calculées, selon la méthode SRRI, sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Les compartiments visent un rendement optimal sur la base de leur politique d'investissement. Le règlement de gestion des fonds est disponible dans toutes les agences Belfius.

Vous obtiendrez plus d'informations dans la fiche d'information financière disponible sur www.belfius.be ou dans votre agence Belfius.

Conditions valables au 26-08-2019.

Belfius Invest Control

■ Caractéristiques (suite)

Frais de conversion

En cas de transfert (partiel) de fonds dans la gamme Branche 23 ou en cas de transfert (partiel) du contrat de la Branche 21 vers celui de la Branche 23 ou inversement, des frais de conversion d'1% sont imputés. Il n'y a pas de frais de sortie ni de taxe d'assurance à payer. En cas de transfert durant les 8 premières années du contrat Belfius Invest Fix, un précompte mobilier devra en revanche être acquitté.

Taxe d'assurance

2% sur les primes brutes versées.

Durée

Minimum 8 ans et 1 jour et maximum 9 ans pour le contrat de la Branche 21 (Belfius Invest Fix); durée indéterminée pour le contrat de la Branche 23 (Belfius Invest Plus).



Balanced



Dynamic

Vous trouverez de plus amples informations sur www.belfius.be/approcheinvestissements.

Consultez votre spécialiste en investissements. Il évaluera avec vous vos connaissances et votre expérience en matière financière, vos objectifs et votre horizon d'investissement ainsi que votre situation financière. En fonction de votre appétit de risque vous décidez vous-même dans quels fonds vous investissez.

Risques

Risque de capital - Pour les fonds de la Branche 23, il existe un risque que la valeur du capital investi ait baissé au moment du retrait à la suite de la situation économique et financière sur les marchés. L'importance du risque de capital dépend de la stratégie suivie par le fonds. Dans le cas du contrat de la Branche 21, il se peut que votre capital investi et/ou vos intérêts ne soient pas remboursés ou pas totalement en cas de faillite de la compagnie d'assurances Belfius Insurance. Les montants versés par des particuliers et certaines personnes morales dans le contrat de la Branche 21 relèvent du régime légal de la garantie de dépôt belge à concurrence de 100.000 euros/personne/entreprise d'assurances.

Risque de taux - Ce risque porte sur le contrat de la Branche 21 ou sur les fonds de la Branche 23 qui investissent (partiellement) dans des obligations. En cas de rachat à la suite de la hausse du taux de marché, il peut y avoir une perte de valeur. Dans le cas d'un contrat de la Branche 21, la perte de valeur n'est possible que si le retrait intervient au moment où les frais de sortie ou l'indemnité conjoncturelle de sortie sont comptabilisés. En revanche, une diminution du taux de marché peut générer une plus-value pour un fonds.

Risque de change - Ce risque porte sur les fonds de la Branche 23. Si un fonds investit également dans une devise (non couverte par rapport à l'euro) et que la devise n'évolue pas favorablement, la valeur du fonds en sera affectée négativement lors de la conversion en euro. Par contre, en cas d'évolution positive de la devise, le cours du change favorable générera une plus-value.